

Synthèse

Magazine municipal N°111 - Septembre 2023



MOURMELON LE GRAND

www.mourmelonlegrand.fr

SOMMAIRE

-  P. 3 ÉDITO
-  P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF
-  P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES
-  P. 6 RENTRÉE SCOLAIRE 2023
-  P. 7 TRAVAUX
-  P. 8 ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ
-  P. 9 SÉCURITÉ
-  P. 10 SAISON CULTURELLE 23/24
-  P. 11 CADRE DE VIE
-  P. 12 MONUMENT FARMAN
-  P. 13 PORTRAIT
-  P. 14 ARMÉE
-  P. 15 ARMÉE
-  P. 16 NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES
-  P. 17 MÉDIATHÈQUE
-  P. 18 CHÂLONS-AGGLO
-  P. 19 AGENDA

www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places

LA MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h ;
- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;
- Fermeture le mardi matin.

Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
- Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 66 57 07
mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.
Téléphone : 03 26 66 10 44

LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.
Le vendredi de 14h à 15h.

LA MISSION LOCALE

Permanence le vendredi de 9h à 12h.
Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.
Téléphone : 03 26 60 85 09

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.
Les mercredis de 9h à 11h30.

CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS

Uniquement sur rendez-vous :
www.mourmelonlegrand.fr

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : CAPCIA-51eRI, 501e RCC, 8e RMAT, GSBdD, Grégory Blondiau, Éric Leclère, Guy Mauuarin

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»

Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.





Une rentrée municipale prometteuse

C'est durant cette année 2023-2024 que les fruits du travail effectué depuis 2 ans dans le cadre du programme « Petites villes de demain » (PVD) vont commencer à être visibles de tous.

Une nouvelle offre, tant attendue, de services à la population ont vu ou vont voir le jour.

Depuis la fin juin, vous avez la possibilité de réaliser vos cartes d'identité et vos passeports à Mourmelon. Les rendez-vous se prennent en ligne via le site internet de la mairie « www.mourmelonlegrand.fr » dans la rubrique « vos démarches » puis « état civil ». Les rendez-vous peuvent également être pris à l'accueil de la mairie.

Par ailleurs, vous pouvez désormais vous renseigner à ce même accueil sur les modalités pratiques en vue de la constitution d'un dossier de demande de logement social auprès des organismes logeurs de Mourmelon-le-Grand.

Courant décembre, sera mis en place une Maison France Services pour vous apporter plus de proximité dans vos démarches administratives. Vous pourrez ainsi être accompagnés pour solliciter les services des impôts, du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice, de la Poste, de Pôle Emploi, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Mutuelle Sociale Agricole ainsi que de l'assurance retraite.

De même, durant le premier semestre 2024, sera créé un Relais Petite Enfance (RPE). A l'instar des services précités, son accès sera totalement gratuit. Les familles pourront y trouver la liste des nourrices agréées de Mourmelon. Ce service sera à la disposition des parents et des assistantes maternelles pour tout problème du quotidien qu'ils pourraient rencontrer (contrat de travail, bulletin de salaire, arrêts maladie, vacances...). Il proposera également des animations à destination des nourrices et des enfants qu'elles ont en garde.

A côté de ce nouveau panel de services à la population, nous continuons à travailler sur la liaison douce reliant Mourmelon-le-Grand à la gare de Mourmelon-le-Petit.

A ce jour, son tracé est quasiment arrêté. Je tiens, à ce sujet, à rappeler à tous celles et ceux qui utilisent actuellement la route départementale à pied, à vélo ou en trottinette que le port d'un gilet réfléchissant est, même lorsqu'il n'est pas obligatoire, plus que vivement conseillé pour la sécurité de tous.

Enfin, en partenariat avec Châlons Agglo, je vous ai fait parvenir, il y a une dizaine de jours, une enquête sur ce qu'il est commun d'appeler l'inclusion numérique. Cette enquête, à laquelle il est important que vous répondiez, a pour but de déterminer le niveau de connaissance en matière informatique de notre territoire. Secondairement, si nécessaire, il vous sera proposé des modules gratuits de formation à l'utilisation du numérique.

En cette période de rentrée, je tiens à souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui sont arrivés dans notre commune durant l'été, et suis heureux d'accueillir nos nouveaux chefs de corps, le lieutenant-colonel Antégnard au 8e RMAT, le lieutenant-colonel Dupla au CAPCIA 51e RI et le colonel Loquet au GSBdD.

A tous, petits et grands, je vous souhaite une excellente rentrée.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

Toute reproduction, même partielle, d'éléments graphiques ou de contenu du magazine «Synthèse» est strictement interdite sans autorisation préalable de la Ville de Mourmelon-le-Grand, sauf dans les cas prévus par l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

- 16 mai**, Théo de Nicolas Brunel et Hélène Renard
29 mai, Hiaokonui de Glenn Terriere et Hereata Tahiaipouho
9 juin, Adèle de Nicolas Morel et Julie Hautier
22 juin, Joséphine de Thibaut Desseigne et Charlotte Potier
4 juillet, Lyam de Tristan Parra et Léa Castellano
19 juillet, Ayana de Virginie Cursan
1er août, Ugo de Thomas Messin et Perrine Singevin
18 août, Andrea de José Da Palma Cavaco et Mathilde Pérard

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

- 27 mai**, Anthony Clowez, agent de sécurité et Virginie Lucas, assistante d'éducation
1er juillet, Corentin Danielewski, agent technique et Jessica Bellay, coiffeuse
15 juillet, Kévin Masson, militaire et Maëva Xavier, sans profession
4 août, Maxime Barbe, responsable d'exploitation et Mélanie Lebigot, agent de service
12 août, Adrien Burnichon, militaire et Océane Maurin, sans profession
12 août, Andrew Lopes De Pinho, maçon et Laëtitia Facon, mandataire immobilier

14 août, Felemio Talalua, sans profession et Vaisioa Sione, gestionnaire de logiciel

26 août, Rémy Lobjois, militaire et Nicole Pagamin, adjoint administratif

26 août, Rémy Varoquier, magasinier et Alicia Becuwe, adjoint technique territorial

16 septembre, Antoine Quinet, ouvrier et Eléna Tonizzo, sans profession

16 septembre, Théodore Biligha, préparateur de commandes et Jennifer Marengi, factrice

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

- 19 mai**, Roger Colliquet, dans sa 93e année
31 mai, Simone Lanciaux veuve Rigaux, dans sa 92e année
2 juin, James Courtoy, dans sa 22e année
3 juin, André Gorges, dans sa 100e année
17 juin, Yves Priol, dans sa 57e année
26 juin, Agnès Denis épouse Maillot, dans sa 71e année
3 juillet, Jacqueline Hun épouse Francart, dans sa 75e année
16 juillet, Jean-Sébastien Thill, dans sa 55e année
17 août, Viane Iva, dans sa 76e année
18 août, Gilberte Brest veuve Arnould, dans sa 96e année
6 septembre, Joackim Bresselet, dans sa 37e année

EN BREF

Accueil de loisirs - La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, du lundi 23 au vendredi 27 octobre (5 jours) et du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre (4 jours, le mercredi 1er novembre étant férié). Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (restauration collective sur place), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront du lundi 2 au vendredi 6 octobre : soit en ligne sur l'Espace Famille Inoé, soit en mairie sur rendez-vous uniquement. Attention, désormais, avant de procéder à la réservation ou la prise de rendez-vous, toutes les familles devront obligatoirement mettre à jour ou créer un compte sur l'Espace Famille Inoé : <https://espacefamille.aiga.fr/2650612>. Renseignements au 03 26 66 10 44 ou sur www.mourmelonlegrand.fr.

Commémoration - Le 105e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 sera commémoré en deux temps le samedi 11 novembre prochain. Tout d'abord à 11 heures à la nécropole militaire (accès par la résidence Arcole uniquement) puis à 11h45 devant la Mairie, d'où le cortège se formera et partira en direction du monument aux Morts du cimetière civil.

Don du sang - La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 7 novembre, de 15h30 à 19h30, à la salle Jacques Aubert (5 rue de l'église). Réservez votre rendez-vous en ligne sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>.

Renseignements au 03 26 49 33 00.

Listes électorales - Lorsque les administrés déménagent au sein même de la commune et qu'ils sont déjà inscrits sur la liste électorale, il n'est pas nécessaire de refaire une réinscription en mairie ou en ligne. Il convient simplement de prévenir la mairie que ce soit par mail, par courrier ou directement à l'accueil en notifiant l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que les noms et prénoms des personnes concernées.

Marchés - En complément du marché hebdomadaire du jeudi matin, le marché des producteurs locaux est organisé le dernier mardi du mois, de 16h30 à 19 heures, sur le parking du centre culturel Napoléon III. Les prochains rendez-vous sont donc fixés aux mardis 26 septembre, 31 octobre et 28 novembre (pas d'édition en décembre).

Poids-lourds - Comme annoncé dans le précédent numéro de Synthèse, les poids-lourds (supérieurs à 3,5 tonnes) ainsi que les engins agricoles seront bientôt limités à une vitesse maximale de 30 km/h sur l'ensemble du territoire communal. Cette limitation sera annoncée par l'intermédiaire de panneaux apposés à chacune des quatre entrées de ville.

Propreté - Les agents municipaux sont chargés de l'entretien et du nettoyage des espaces publics. Néanmoins, il incombe aux riverains d'entretenir les abords de leur

habitation. Cela comprend : le balayage du caniveau, le désherbage (notamment le long des murs, murets, grillages, etc.), ainsi que le ramassage des feuilles mortes et des détritiques. Un cadre de vie agréable, c'est l'affaire de tous !

Stationnement - Nous rappelons que le stationnement devant un garage est une pratique interdite et passible d'une amende de 35 €, que vous soyez le propriétaire des lieux ou non (article R.417-10 du code de la route). En effet, la voie publique appartient à tous les citoyens qui doivent être égaux devant la loi. Si les forces de l'ordre sont souvent clémentes à cet égard, la tolérance n'est pas pour autant systématique.

Titres d'identité - Depuis le 4 septembre dernier, le nombre de rendez-vous proposés pour la réalisation des passeports et cartes d'identité a été doublé. Désormais, 50 créneaux sont disponibles chaque semaine sur le site <https://rdv.mourmelonlegrand.fr>. Nous constatons cependant que certains rendez-vous ne sont pas honorés. Cette non-présentation au créneau réservé augmente artificiellement les délais d'attente, ce qui est préjudiciable pour tous les usagers. Aussi, nous vous remercions, en cas d'empêchement, de bien vouloir annuler votre rendez-vous en ligne (lien depuis le mail de confirmation), ce dernier pourra ainsi profiter à une autre personne. En cas de difficulté, la mairie est joignable au 03 26 66 10 44.

DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



1) 3 juin : inauguration du city-stade et défis sportifs avec les sections basket et handball du CADM. **2) 8 juin** : permanence de l'agence mobile Sitac. **3) 8 juin** : tournoi interne de kin-ball avec la participation des élus et agents municipaux. **4) 10 juin** : randonnée fleurie organisée dans le cadre du « Jardin des mots » (à l'initiative du Département de la Marne). **5) 12 juin** : arrivée de 4 moutons pour la pratique de l'éco-pâturage sur le territoire communal. **6) 17 juin** : près de 600 visiteurs lors de la traditionnelle « Soirée du Solstice ». **7) 30 juin** : initiation au freestyle football en présence de 2 vice-champions du monde de la team Footstyle. **8) 30 juin** : pluie de médailles à l'occasion du gala des sportifs méritants. **9) 14 juillet** : fête nationale. **10) 3 août** : abattage de 2 arbres au square Jean Jaurès suite à la tempête Patricia. **11) 29 août** : 2e édition de « l'apéro musical » à l'occasion du marché des producteurs. **12) 9 septembre** : 34e édition du Carrefour des Associations.

Des effectifs stables

1 060 élèves, scolarisés de la petite section de maternelle à la troisième, ont effectué leur rentrée au sein des établissements scolaires de la commune. Avec 1 073 élèves inscrits en 2022, 1 060 en 2021 et 1 058 en 2020, les effectifs de cette année restent ainsi dans la moyenne habituelle.

La rentrée 2023 à Mourmelon-le-Grand c'est...

- 2 écoles maternelles (gérées par Châlons-Agglomération)
- 2 écoles élémentaires (gérées par Châlons-Agglomération)
- 1 collège (géré par le Conseil Départemental)
- 201 élèves de maternelle (9 classes)
- 356 élèves en élémentaire (15 classes)
- 503 collégiens (20 classes)

• À l'école maternelle Saint-Exupéry

Pour la rentrée 2023, 82 élèves sont scolarisés dans 4 classes sous la direction de Madame Hijosa : 1 classe de PS/MS (Mme Hijosa), 1 classe de PS/GS (Mme George) et 2 classes de MS/GS (Mmes Falcou et Vanderheyden).

PS : petite section / MS : moyenne section / GS : grande section

• À l'école élémentaire Saint-Exupéry

Pour la rentrée 2023, 164 élèves sont scolarisés dans 7 classes sous la direction de Madame Simon : 1 classe de CP (Mme Artico), 1 classe de CP/CE1 (Mme Jacquet), 1 classe de CE1 (Mme Dambré), 1 classe de CE2 (Mme Hauteville), 1 classe de CE2/CM1 (Mme Antégnard), 1 classe de CM1/CM2 (Mmes Simon et Ardouin) et 1 classe de CM2 (Mmes Lourdez et Krebs).

• À l'école primaire du Terme Hilaire

Depuis la rentrée 2023, les écoles maternelle et élémentaire

du Terme Hilaire ont fusionné, formant un seul et unique établissement nommé « école primaire du Terme Hilaire ». Grâce à cette primarisation, la direction est désormais assurée à temps plein par une seule et même personne, à savoir Madame Rigollet, qui occupait jusqu'alors la direction de l'école élémentaire.

La directrice de l'établissement, nous explique : « Il y a plusieurs avantages à cette fusion, notamment celui d'avoir un poste de direction déchargé à plein temps permettant ainsi de se concentrer sur une seule tâche (même si cette dernière est multiple !). Concernant les enseignantes, toutes coopéraient déjà sans difficulté. C'était également le cas de madame Leboucher (directrice de l'école maternelle) et moi-même. Autre avantage, cette primarisation permet de n'avoir qu'un seul interlocuteur : le parcours des élèves s'en trouve ainsi simplifié. Enfin, le projet « Cirque », que nous préparons depuis 1 an, sera un des leviers pour renforcer la cohésion au sein de notre équipe ».

Pour la rentrée 2023, 311 élèves sont scolarisés dans 13 classes sous la direction de Madame Rigollet : 2 classes de PS (Mmes Garet et Verneau), 1 classe de MS (Mme Guillemot), 1 classe de MS/GS (Mme Leboucher), 1 classe de GS (Mme Chrisment), 1 classe de CP (Mme Krein), 1 classe de CP/CE1 (Mme Monvoisin), 1 classe de CE1 (Mme Carquin), 1 classe de CE1/CE2 (Mme André), 1 classe de CE2 (Mme Breton), 1 classe de CM1 (Mme Cornuaille), 1 classe de CM1/CM2 (Mme Lesot) et 1 classe de CM2 (Mme Vanthournout).

• Au collège Henri Guillaumet

Pour la rentrée 2023, 503 élèves sont scolarisés dans 20 classes sous la direction de Monsieur Leclère : 125 en sixième (5 classes), 113 en cinquième (4 classes), 141 en quatrième (5 classes), 113 en troisième (5 classes) et 11 en Section d'Enseignement Général et Professionnel adapté (1 classe).



TRAVAUX

Une impressionnante grue stationnée devant le pôle public

Un défaut prématuré sur l'une des toitures-terrasses du pôle public a nécessité des travaux – pris en charge par l'assurance dommages-ouvrage – qui ne pouvaient être entrepris qu'avec l'intervention d'une grue mobile de chantier. Nous avons profité de ces travaux pour apporter une amélioration au complexe d'étanchéité qui permettra de diminuer la chaleur transmise à l'intérieur du bâtiment. Explications...

Déformation du revêtement d'étanchéité

C'est lors d'une opération de vérification des toitures-terrasses du pôle public que les services techniques ont diagnostiqué un défaut prématuré, sur l'une d'entre elles, située au premier étage du bâtiment central. Ce défaut a été signalé à l'assurance « dommages-ouvrage » souscrite par la Ville. Cette dernière a mandaté une expertise qui a révélé d'importantes déformations du complexe d'étanchéité liées à la rétraction de l'isolant thermique. Ces désordres pouvant entraîner des dommages ultérieurs sur le bâtiment (fissures, fuites, etc.), l'assurance a versé à la commune une indemnité couvrant ce préjudice.

Profitant de ces travaux, la municipalité a décidé de prendre en charge une plus-value pour remplacer le complexe d'étanchéité – habituellement noir – par un complexe de couleur claire de type « Cool Roof ». Cette technologie permet à la toiture de rester plus fraîche grâce à l'utilisation de matériaux de couverture à haut pouvoir de réflectivité (capacité à réfléchir la lumière du soleil) et d'émissivité (capacité à rayonner la chaleur). Ainsi, la chaleur transmise à l'intérieur du bâtiment sera diminuée.

Diminuer la chaleur tout en dépolluant l'air

De plus, la membrane utilisée est de type « D-Tox » : en plus d'être réfléchissante, cette dernière est également dépolluante. Cette membrane est pourvue, sur la partie supérieure, de granulés recevant un traitement particulier. De ce fait, certains polluants présents dans l'air sont dégradés au contact de cette surface.

À l'issue d'une consultation, l'offre de l'entreprise Soprema a été retenue. Les travaux ont commencé à la fin du mois d'août pour une durée d'un mois environ. Aussi, afin de poser les équipements de sécurité nécessaires aux travaux en hauteur, évacuer l'ancien complexe d'isolation et d'étanchéité et reposer les nouveaux matériaux, l'emploi d'une grue mobile de chantier a été nécessaire. Le seul accès possible étant depuis le parvis du pôle public, les agents des ateliers municipaux ont dû procéder à la dépose des barrières protégeant le parvis. Ces dernières seront nettoyées et remises en peinture avant leur repose.



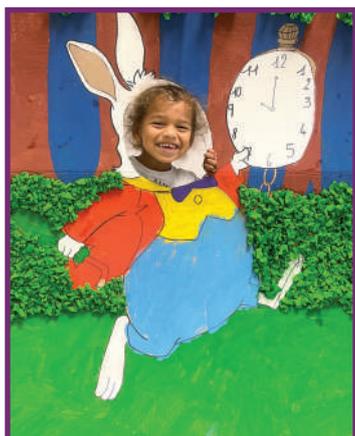
Qu'est-ce qu'une assurance « dommages-ouvrage » (DO) ?

Lors de travaux de construction, d'extension ou de rénovation du gros œuvre (ossature du bâtiment) par une entreprise, la maîtrise d'ouvrage doit souscrire une assurance dommages-ouvrage (DO). Dans certains cas, celle-ci finance les travaux de réparation des dommages relevant de la garantie décennale des constructeurs. Elle se retourne ensuite contre les constructeurs et leurs assureurs. Dans le cas du pôle public, une assurance DO avait été contractée lors des travaux de construction du bâtiment que nous avons réceptionnés en 2014.

JEUNESSE

Un été rythmé à l'Accueil de Loisirs !

Du 10 juillet au 4 août dernier, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a enregistré près de 420 inscriptions. Les enfants âgés de 3 à 12 ans, issus des communes de Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, Baconnes ou encore Bouy, ont participé à un large panel d'activités portant sur le thème « Alice au Pays des Merveilles ». Flash-back sur quatre semaines pleines de souvenirs !



Vidéoprotection : premier bilan

Depuis le 9 janvier 2023, la vidéoprotection est opérationnelle sur le territoire communal. Les 7 caméras installées sur la voie publique ont pour but de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particuliers. Huit mois plus tard, nous vous partageons un premier retour.

Sur conseil du référent sureté de la gendarmerie nationale, 7 caméras ont été installées en différents lieux stratégiques de la commune : 4 caméras dites VPI (Visualisation des Plaques d'Immatriculation) mises en place aux entrées d'agglomération et 3 caméras de type « caméra de contexte » permettant



de visualiser et surveiller en temps réel la place Georges Clemenceau ainsi que les abords du centre culturel Napoléon III.

À ce jour, 7 réquisitions de la gendarmerie ont été sollicitées auprès de la police municipale afin de visionner et restituer les images pour des faits délictuels survenus sur le territoire communal ou dans les villages voisins. Quatre de ces réquisitions ont permis d'aider les Officiers de Police Judiciaire (OPJ) de la gendarmerie dans leurs enquêtes.

Pour rappel, les images prises par les caméras sont envoyées vers un centre de surveillance vidéo où ces dernières sont exploitées et enregistrées pendant 30 jours avant d'être automatiquement supprimées. Il est donc important de se rapprocher rapidement de la gendarmerie une fois qu'un délit a été constaté (vol, détérioration, etc.).



Participation citoyenne : pourquoi pas vous ?

Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif « Participation citoyenne » a pour but de créer un partenariat entre les forces de l'ordre, les élus et la population afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance. Notre commune y a adhéré en 2016 mais aujourd'hui qu'en est-il ? Faisons le point...

Il y a un peu plus de sept ans, la municipalité – en concertation avec la gendarmerie – ralliait le dispositif « Participation citoyenne ». Toujours d'actualité, celui-ci vise à développer, auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une véritable culture de la prévention de la délinquance mais aussi à améliorer l'efficacité des interventions des forces de l'ordre et l'élucidation des infractions.

Sur la base du volontariat, 10 référents mourmelonnois avaient alors été sélectionnés créant ainsi un véritable maillage du territoire communal. Mais au fil des années, et pour plusieurs raisons, force est de constater que le dispositif s'est quelque peu étiolé. Aussi, le maire et le commandant de la Communauté de brigades (CoB) de gendarmerie ont conjointement décidé de le relancer.

Un rôle bien défini

Les citoyens-référents s'engagent à titre bénévole et sont sensibilisés, par les gendarmes, aux actes élémentaires de prévention et au comportement à adopter dans le cas d'une situation suspecte. En aucun cas, ils n'effectuent de rondes ou de patrouilles. De même, rappelons que ce dispositif ne confère pas de prérogatives de puissance publique.

Les personnes qui souhaiteraient devenir citoyens-référents sont invitées à participer à une réunion publique le lundi 16 octobre à 20 heures à l'auditorium de la mairie. Renseignements auprès de la police municipale, 03 26 66 79 44.

ÉVÉNEMENTIEL

Une nouvelle saison culturelle prometteuse !

Pièces de théâtre, spectacles jeune public, one man show, concerts, animations extérieures... La municipalité fait le plein de rendez-vous pour la saison 2023/2024. À cela, s'ajoute une offre de cinéma toujours aussi fournie grâce aux programmes « À l'affiche » et « Cinémardis », sans oublier notre partenariat avec le festival international de cinéma « War on Screen ». Petit tour d'horizon...

Des rendez-vous de qualité

C'est le 22 septembre dernier, avec le spectacle « J'adore – Magic Music Cabaret » qu'a débuté la saison culturelle 2023/2024. En couple, en famille, entre amis ou en solo, les amateurs de magie, de musique et de danse n'ont pas boudé leur plaisir avec ce spectacle d'ouverture.

D'autres rendez-vous rythmeront la saison comme des concerts, des pièces de théâtre, des spectacles jeune public ou encore des animations extérieures telles que la Route de Noël, le carnaval et la Soirée du Solstice. Deux dates exceptionnelles sont également à retenir. Tout d'abord le 10 novembre, avec la venue de l'humoriste Baptiste Lecaplain qui nous présentera son tout dernier one man show intitulé « Voir les gens ». Puis le 31 mai, avec la représentation d'un ou d'une autre artiste de renom dont nous dévoilerons l'identité au premier trimestre 2024... Suspense donc !

En complément, les amateurs de cinéma pourront profiter de 20 films différents grâce aux programmes « À l'affiche » (11 séances de novembre à avril) et « Cinémardis » (9 séances d'octobre à juin). À cela s'ajouteront les séances organisées dans notre commune dans le cadre du 11e Festival International de Cinéma « War on Screen » du 2 et 8 octobre prochain.

Le programme « À l'affiche » offre la possibilité de voir des films actuellement en salle au moment de leur projection pour des prix bien inférieurs (de 3,50 € à 6 € la place). Les



11 séances sont systématiquement programmées un jeudi, au centre culturel Napoléon III, principalement pendant les vacances scolaires. Cette option nous permet de proposer une projection jeune public l'après-midi et un film tout-public le soir. Les deux premiers rendez-vous sont d'ores et déjà fixés au jeudi 2 novembre avec « Les as de la jungle 2 » à 14 h 30 et « Mission Impossible - Dead Reckoning partie 1 » à 20 heures.

Du nouveau pour Cinémardis

Quant à « Cinémardis », ce programme propose des films dont la sortie date généralement d'un an ou deux. Les séances sont gratuites et se déroulent un mardi à l'auditorium de la mairie : l'une à 14 h 30 et l'autre à 20 heures.

Petite nouveauté cette saison avec la fin du principe du deuxième mardi du mois. Désormais, lorsque le calendrier le permettra, les séances se dérouleront pendant les vacances scolaires (par exemple pour les mois d'octobre, décembre, février et avril). Ceci afin de permettre à un maximum de cinéphiles, petits et grands, de profiter de ces rendez-vous. Le premier d'entre eux se déroulera le mardi 24 octobre, pendant les vacances de la Toussaint, avec le film d'animation « Monster Family : en route pour l'aventure ».

Pour retrouver la programmation 2023/2024 : rendez-vous sur www.mourmelonlegrand.fr (rubrique « culture, sports, loisirs »).



CADRE DE VIE

Tous mobilisés pour la propreté urbaine !

Depuis 15 ans, notre commune a l'immense privilège de détenir le label « Ville 4 fleurs » décerné par le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF). Les critères d'évaluation de l'organisme ont évolué depuis plusieurs années et ne sont pas uniquement focalisés sur le fleurissement. Sont également pris en compte l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité. L'occasion de rappeler, à travers ce sujet, certains points qui permettent justement de faire que Mourmelon soit une ville où il fait bon vivre.

Cimetière

Entre tradition culturelle et protection de l'environnement, l'entretien des cimetières est souvent un défi pour les communes, ces dernières devant faire face, depuis le 1er juillet 2022, à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans ces espaces. L'abandon des produits phytosanitaires au profit d'une biodiversité retrouvée – qui se traduit par le développement de la flore spontanée – est encore globalement mal perçu. Cela peut être interprété comme une mauvaise gestion, un abandon ou encore un manque de respect. Il n'en n'est rien puisque les agents municipaux veillent à limiter ce développement par l'intermédiaire d'interventions trimestrielles. L'occasion de rappeler que l'entretien entre les sépultures incombe aux familles des défunts.

Détritus

Au tout début de l'été, une campagne de communication a été instaurée sur notre page Facebook « Ville de Mourmelon-le-Grand ». Celle-ci visait à mettre en avant les débris retrouvés sur certains sites municipaux comme le square Jean Jaurès, le city-stade, le skate-park, ou encore le parc Eugénie. Si cette stratégie a d'abord porté ses fruits – avec une nette diminution du nombre d'incivilités durant la période estivale – force est de constater que les mauvaises habitudes ont repris de plus belle à l'approche de la rentrée. Nous invitons donc les usagers à respecter ces lieux publics dont ils sont pourtant les premiers utilisateurs et donc les premiers pénalisés par ces incivilités. Cela traduit également un manque de respect pour les agents de la collectivité qui mettent justement tout en œuvre pour préserver ces espaces.



Déjections canines

Avec l'installation et le réapprovisionnement régulier d'une vingtaine de distributeurs « Toutounet » sur l'ensemble du territoire communal, la municipalité met tout en œuvre pour lutter contre ce fléau du quotidien. De même, à titre exceptionnel, des sacs sont délivrés à l'accueil de la mairie, dans la limite de 15 sacs par mois et par foyer. Ces petits sacs très pratiques se trouvent également dans le commerce à des prix dérisoires. Les propriétaires d'animaux n'ont donc aucune excuse pour ne pas ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes.

Trottoirs

C'est au riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, qu'il incombe d'entretenir les abords immédiats de son logement. Cela comprend : le balayage du caniveau, le désherbage (notamment le long des murs, murets, grillages, etc.), ainsi que le ramassage des feuilles mortes et des débris. Cependant, il n'est pas rare d'apercevoir des « mauvaises herbes » hautes de plus de 50cm le long des habitations. Un désherbage régulier permet d'éviter d'en arriver là. Nous comptons sur la collaboration de tous à rendre les rues mourmelonaises plus agréables.

Haies

Nous le rappelons chaque année : les haies plantées à moins de 2 mètres de la limite de propriété (à partir du milieu du tronc) ne doivent pas dépasser une hauteur de 2 mètres. Il est demandé de veiller au bon respect de cette règle. Après un premier avertissement, la Ville se réserve le droit de mandater une entreprise qui exécutera les travaux de taille, ceux-ci étant bien évidemment facturés à l'occupant du logement concerné.

Cours d'eau

Faire prendre conscience qu'un mégot ou un débris jeté dans une bouche d'égout peut finir sa course dans nos cours d'eau (en l'occurrence la rivière « Le Cheneu »), c'est l'objectif de la municipalité qui a fait poser une quarantaine de plaques portant le message « Ne rien jeter, ici commence la rivière ». Cette opération a été rendue possible grâce à Châlons-Agglomération qui a fourni lesdites plaques.

Retour sur... l'inauguration du monument Farman

C'est le 2 juillet dernier, à l'occasion du 84e anniversaire de son inauguration initiale, que la municipalité a dévoilé le nouvel emplacement du monument Farman au sein du square Jean Jaurès. Un évènement qui a permis à la population, mais aussi à de nombreux passionnés d'histoire et d'aviation, de découvrir la stèle entièrement rénovée. Retour en images sur cette matinée symbolique.

Une première mondiale

Initialement installé à l'entrée du camp de Châlons – rebaptisé depuis « Camp de Mourmelon » – ce monument honore le premier vol dit « de ville à ville » réalisé par Henry Farman le 30 octobre 1908. À l'époque, le jeune aviateur, âgé de 34 ans, décollait du terrain d'aviation situé au sein du camp de Châlons (très exactement sur le territoire de Louvercy) pour se poser 20 minutes plus tard à Reims, après avoir parcouru une distance de 27 kilomètres. Cet exploit mondial fut gravé dans la pierre et inauguré le 2 juillet 1939 en présence d'Henry Farman lui-même ainsi que de Paul Marchandeu (ministre de la Justice) et du général Weiss (représentant le ministre de l'Air).

Le monument restauré, déplacé et inauguré

En 2022, les affres du temps n'ont pas épargné la stèle dont l'état est jugé préoccupant. Située sur le domaine militaire mais appartenant néanmoins à la Ville, la municipalité a fait le choix de restaurer l'œuvre mais aussi de la déplacer sur le territoire communal.

Et c'est le square Jean Jaurès, espace verdoyant situé en cœur de ville, qui a été retenu comme nouvel emplacement. Après plusieurs mois de rénovation par les experts de l'entreprise rémoise Léon Noël, c'est donc le 2 juillet dernier que l'inauguration officielle s'est déroulée.

Pour cette occasion particulière, Marie-Christine Litton, petite-nièce d'Henry Farman, a fait le déplacement et a également souhaité co-financer l'achat des pupitres installés devant le monument, retraçant l'exploit de son aïeul. Ces derniers ont été soigneusement réalisés par les passionnés d'histoire locale de La Peuplée, association présidée par Siméon Barbier, épaulé par Jean-Pierre Caspar.

De même, le jour de l'inauguration, puis durant une semaine à la médiathèque, une exposition composée de plusieurs panneaux retraçant l'histoire du monument Farman – réalisés par La Peuplée et financés par la Ville – était proposée au public. Une projection commentée, réalisée par la Peuplée, a été également proposée dans l'auditorium de la mairie.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier Madame Litton et les bénévoles de La Peuplée pour leur participation à cet évènement d'envergure.



PORTRAIT

Direction les championnats du monde de tir sportif pour Grégory

C'est avec une double casquette, à la fois de militaire mais aussi de mourmelonais, que nous vous proposons de découvrir le portrait de Grégory. Âgé de 40 ans, marié et heureux papa de 2 enfants, Grégory est adjudant au CAPCIA-51e RI, où il exerce les fonctions de maître de tir au sein de la cellule entraînement instruction. En juin dernier, il a décroché trois titres de champion de France de tir sportif, se qualifiant au passage pour les championnats du monde organisés en ce mois de septembre à Rio de Janeiro.

Blessé de guerre

Originaire du département du Nord, Grégory a posé ses bagages à Mourmelon en 2012 à la suite d'un grave accident survenu un an plus tôt. C'est lors d'une opération extérieure en Côte d'Ivoire – et plus précisément au cours des combats d'Abidjan – que le soldat fut grièvement blessé à tout juste 28 ans.

En plus du soutien inconditionnel de son épouse, c'est – paradoxalement – la pratique du tir qui lui a permis, petit à petit, de se reconstruire. « J'ai eu du mal à retrouver mes aptitudes, mais une fois récupérées, j'ai enchaîné les stages de formation jusqu'à devenir maître de tir infanterie. C'est ensuite que je me suis lancé dans le tir sportif » nous explique-t-il. Un talent qui n'a fait que se confirmer à travers un palmarès impressionnant.

Triple champion de France

Et à celui-ci s'est ajouté, en juin dernier, 3 titres décrochés à l'occasion des championnats de France militaires de tir sportif organisés à Versailles : champion de France 60 balles, champion de France du 3 positions (genou, couché, debout) et champion de France du combiné. Ces exploits ont permis à Grégory de se qualifier pour les championnats du monde militaires de tir sportif qui se déroulent actuellement (du 18 au 30 septembre) à Rio de Janeiro, soit à plus de 9 000 kilomètres de Mourmelon.



Former des frères d'armes au tir et au secourisme

Au CAPCIA-51e RI, Grégory a pour mission principale l'accueil de stagiaires lors d'une formation appelée le « Pack Vital » : une remise à niveau opérationnelle complète, destinée aux soldats qui seront déployés en mission mais servant dans des unités ne leur permettant pas une préparation collective. Il s'agit essentiellement de militaires occupant des postes en état-major, en administration ou en soutien, et qui viennent donc à Mourmelon durant une semaine afin de revoir les fondamentaux avant leur départ en opération, notamment dans les domaines du tir et du secourisme.

En parallèle, en 2021 et 2022, le mourmelonais a pu apporter son expertise lors de formations de perfectionnement dispensées auprès des gendarmes du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) de la Marne.

8e RMAT, CAPCIA-51e RI et GSBdD : bienvenue aux nouveaux chefs de corps

Dans une ville de garnison, les étés sont synonymes de mutation et de changement de chefs de corps. L'été 2023 n'y déroge pas avec l'arrivée de trois nouveaux chefs de corps. Nous vous proposons de découvrir leurs biographies respectives et profitons de ces quelques lignes pour leur souhaiter la bienvenue à Mourmelon mais aussi pour remercier leurs prédécesseurs.

Lieutenant-colonel Antégnard, chef de corps du 8e RMAT

C'est le 6 juillet dernier que le lieutenant-colonel Hadrien Antégnard a pris la tête du 8e Régiment du Matériel, succédant ainsi au colonel François-David Allafort. Âgé de 41 ans, marié et père de 3 enfants, le nouveau chef de corps du « 8 » est natif de la région lyonnaise. Saint-Cyrien, il choisit l'arme du Matériel et occupe ainsi différents postes à Bourges, Carpiagne, Nîmes, Versailles Satory, Paris ou encore Marseille. Postes durant lesquels il sera projeté à plusieurs reprises en opérations extérieures (Tchad, Afghanistan, République centrafricaine).



Colonel Loquet, chef du GSBdD Mourmelon-Mailly

Marié et père de 2 garçons, le colonel Gwenaël Loquet, 48 ans, a pris le commandement du Groupement de soutien de la base de Défense de Mourmelon-Mailly le 19 juillet, succédant au colonel Marc Besson. Après avoir intégré l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA), le nouveau chef du GSBdD a depuis servi à Belfort, Saumur, Olivet, Carpiagne ou encore à Abu Dhabi au sein de l'État-major interarmées des forces françaises aux Émirats arabes unis (EMIA FFEAU). Muté à l'État-major spécialisé pour l'outremer et l'étranger (EMSOME), il sert ensuite au Centre pour le partenariat militaire opérationnel (CPMO) en 2021, avant d'exercer les fonctions d'adjoint du chef de centre. Le parcours professionnel du colonel Loquet est marqué par plusieurs engagements opérationnels en ex-Yougoslavie, Côte d'Ivoire, Kosovo, Liban, Afghanistan, Tchad ou encore au Koweït.



Lieutenant-colonel Dupla, chef de corps du CAPCIA-51e RI

Après deux années passées à la tête du Centre d'appui et de préparation au combat interarmes - 51e régiment d'infanterie, le colonel Sébastien Peclet a rendu son commandement le 13 juillet dernier. C'est le lieutenant-colonel Alban Dupla qui lui succède, arrivant d'un séjour de deux ans au sein des Forces françaises stationnées aux Emirats arabes unis. Élève à l'école spéciale militaire de Saint Cyr (ESM), le nouveau chef de corps du CAPCIA-51e RI a effectué plusieurs missions à Saumur, Orange, Sissonne, Paris ou encore Strasbourg-Illkirch. Le lieutenant-colonel Dupla est marié et père de 4 enfants.



501e RCC : à l'honneur sur les Champs-Élysées

Les bérets noirs de la 1ère compagnie du 501e Régiment de Chars de Combat ont défilé le 14 juillet dernier, à Paris, sur les Champs Élysées. Un honneur, tant pour le régiment que pour les soldats et leurs familles.

Les équipages et mécaniciens du régiment travaillaient depuis quelques mois déjà afin de préparer et acheminer chars et véhicules poste de commandement (VPC) jusqu'à Paris : tomber les chenilles, changer les coffres, poncer le blindage... Un effort collectif et continu pour ensuite confier leurs outils de combat au 8e Régiment du Matériel pour la mise en peinture, couleur « brun terre de France ».

Cette année, le chef d'état-major de l'armée de terre (CE-MAT) avait fixé le cap du défilé motorisé : « une armée de terre de combat, pleinement opérationnelle ». C'est donc en tenue de combat que les équipages ont défilé, embarqués dans les véhicules 100 % parés.



© 501RCC



© 501RCC

CAPCIA-51eRI : opération franchissement pour le Serval

Dans le cadre de la formation des pilotes, une zone entièrement dédiée aux capacités tout-terrain du nouveau blindé « Serval » a été aménagée par les pionniers du camp de Mourmelon.

Récemment testée et approuvée par les pilotes du Centre de formation et de perception unique (CFPU), la zone inclut des obstacles taillés sur mesure afin de pousser le Serval jusqu'à ses limites techniques. On y trouve notamment des pentes montantes et descendantes, une marche, un fossé ou encore un impressionnant dévers de 30 %.

En complément de l'espace naturel du camp – qui offre une large diversité de situations à franchir – cette nouvelle zone vient parfaire la formation des primo-pilotes Serval qui a repris, à la rentrée, au CFPU. L'aménagement de cette piste est un bel achèvement pour la 1ère compagnie du Centre d'appui et de préparation au combat interarmes - 51e régiment d'infanterie (CAPCIA-51e RI) qui compte, dans ses rangs, à la fois les spécialistes Serval du CFPU mais aussi les pionniers du camp de Mourmelon.



Le Serval est un Véhicule blindé multi-rôle léger (VBMR-L) à quatre roues motrices conçu par Nexter, en coopération avec Texelis. Avec le Griffon et le Jaguar, il fait partie des véhicules du programme « Scorpion » et est destiné à remplacer le Véhicule de l'avant blindé (VAB). Le Serval a été conçu pour intervenir dans les zones de contact avec l'ennemi et équipera en priorité les unités d'infanterie des brigades légères ainsi que les unités déployées pour l'appui et le soutien. L'armée de Terre sera dotée, à l'horizon 2035, de 978 Serval au titre du programme « Scorpion » et de 1 060 SERVAL au titre du programme « véhicule léger tactique polyvalent protégé ». Il se décline d'ores et déjà en différentes versions (transport de troupe, poste de commandement, infanterie, mortier, MMP (missile moyenne portée), ravitaillement, etc.).

Zoom sur les nouveaux commerces et services

Notre commune continue d'accueillir de nouveaux commerces et services que nous souhaitons vous présenter à travers cette page. Dans ce numéro, vous découvrirez le cabinet d'Aline Guillaumet, psychologue-psychothérapeute et l'atelier « Audrey Création Couture ».

Aline Guillaumet, psychologue - psychothérapeute 12 rue des Tournières



Après avoir réalisé une partie de sa scolarité au sein de notre commune puis à Châlons-en-Champagne, c'est à l'Université de Reims qu'Aline Guillaumet a réalisé ses 5 années d'études de psychologie. Cours qu'elle a ensuite complété par une formation de psychothérapeute TCC (thérapies comportementales et cognitives).

Travaillant au sein de l'Établissement Public de Santé Mentale de Châlons, Aline Guillaumet a toujours souhaité, en complément, ouvrir un cabinet à Mourmelon-le-Grand. « J'ai à cœur de faciliter l'accès aux soins psychiques à tous, y compris aux personnes vivant en milieu rural » précise-t-elle.

C'est chose faite avec l'ouverture, en juin dernier, de son cabinet situé au 12 rue des Tournières (accès par une cour, après le drive Intermarché). Un espace d'écoute et de soutien ainsi que des thérapies comportementales et cognitives sont proposées aux personnes majeures (uniquement) faisant face à un événement de vie difficile ou souhaitant changer certains comportements problématiques.

Consultations, sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi matin de 9h à 13h.

Téléphone : 06.58.99.24.96 - Mail : contact@alineguillaumet.fr
Site internet : www.alineguillaumet.fr

Audrey Création Couture 6 rue Paul Boilleau

C'est durant son congé maternité qu'Audrey Haquelle a découvert la couture tout d'abord comme passe-temps. Le bouche à oreille faisant son office et au regard du nombre croissant de demandes diverses, la jeune maman a décidé de passer un CAP couture à distance. C'est ensuite en septembre 2021 qu'Audrey Haquelle s'est lancée à son compte, habitant à ce moment-là à Livry-Louvercy.

Installée depuis début juin à Mourmelon-le-Grand, elle propose plusieurs services tels que la réparation de vêtements (ourlets, remplacement de fermeture éclair, bouttonnière, pose de laçage sur robe, etc.), la création d'articles (accessoires de mode, cadeaux de naissance, etc.) ou encore de la broderie (prénom, dessin, etc.).

Horaires : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, mercredi et samedi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (avec ou sans rendez-vous).

Téléphone : 06.10.40.19.93
Site internet : audrey-creation-couture.sumupstore.com (également sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram).



MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h / 14h - 17h30
- Samedi :
9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07

Presse quotidienne à disposition gratuitement



Samedi
28
octobre

Après-midi sur le thème d'Halloween

De 14h à 17h : Venez passer une après-midi effroyable à la médiathèque ! Au programme : des jeux, des projections de dessins animés et des maquillages d'halloween. Gratuit, dès 5 ans. Accès libre.



Samedi
25
novembre

Il était une fois... les contes à la médiathèque !

10h et 14h : Un grand jeu pour découvrir les contes sous un nouveau jour. Gratuit, pour les enfants de 7 à 10 ans. Sur inscription.



Devenu obsolète, l'équipement de la salle informatique de la médiathèque a été complètement renouvelé. Cette opération a été subventionnée par la DRAC et le département de la Marne. Pour rappel, cet espace est en accès libre pour les adhérents de la médiathèque.



NOUVEAUTÉS

- *Les Jumeaux Crochemort* de Cassandra O'Donnell (roman ado)
- *Je mange quoi ce soir ?* d'Emmeline Bernard (doc adulte)
- *Livide* de Patricia Cornwell (roman policier)



COUP DE

- *Le cœur parapluie* d'Hoshi (CD)
- *Le cœur d'une grand-mère* d'Irena Trevisan (album)
- *Les trois mousquetaires* de Martin Bourboulon (DVD)



BÉBÉS LECTEURS

Samedis 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre
Sur réservation
À 10h et 11h - 0/2 ans

L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin
Sans inscription
À 10h30
2/6 ans

INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedis 14 octobre et 9 décembre
Entrée libre - À 15h

LUDO ÇA ME DIT !

Samedis 21 octobre et 18 novembre
Sans inscription
De 14h à 17h - À partir de 3 ans

L'Agglo à la une

FAITES DES FILMS



PAS LA GUERRE

Festival « War on screen » : Du 2 au 8 octobre à Châlons-en-Champagne

War on Screen met en avant le cinéma comme vecteur de compréhension des conflits et acteurs de paix. 80 longs et courts métrages du monde entier seront projetés. Le festival War on Screen est le seul festival de cinéma qui offre une réflexion sur le conflit et ses conséquences, grâce à une programmation internationale et diversifiée qui met en valeur les représentations du conflit au cinéma et dans l'image animée. À partir de sa thématique qui l'ancre dans le territoire où il est né, War on Screen est plus qu'un festival. Il développe une politique de soutien à la création, à l'édition, à la recherche et à l'enseignement en tissant des partenariats tant français qu'internationaux. Le visuel : Cette photographie est issue d'un film. Sorti en 2012, « Les Bêtes du Sud sauvage » est le premier film de Benh Zeitlin. Grand Prix du Jury au Festival du film de Sundance, Caméra d'Or au Festival de Cannes, nommé à 4 reprises aux Oscars en 2013, dont celui du meilleur film et celui de la meilleure actrice pour la comédienne Quvenzhané Wallis âgée de 9 ans.

+ d'infos : waronscreen.com

ET AUSSI...

La fête de Samain : faire corps avec la nature

Samain, ce n'est ni la dernière nuit de l'année, ni complètement la première de l'année nouvelle.

C'est le commencement de la saison hivernale. Une parenthèse suspendue où l'espace d'une nuit, guidés par la flamme de la bougie, les esprits viennent se mélanger aux vivants. Au travers d'animations environnementales et culturelles (fauconnerie, bar à insectes, expositions, etc.) mais aussi de moments festifs et conviviaux, nous vous proposons de passer, dans l'univers féérique du Domaine de Coolus, une journée particulière.

Mercredi 1er novembre de 10 h à 19 h

Domaine de Coolus

+ d'infos : chalons-agglo.fr

 **N° Vert 0 800 875 615**

Appel gratuit depuis un poste fixe



Vendredi
6
octobre
20h

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA, « WAR ON SCREEN »

« LES DERNIERS HOMMES »

En présence de David Oelhoffen, réalisateur
Centre culturel Napoléon III
Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 4,50 €



Mardi
24
octobre
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « MONSTER FAMILY : EN ROUTE POUR L'AVENTURE »

Auditorium de la mairie
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h
Sans réservation



Jeudi
26
octobre
20h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « CAMÉLÉON » - Cie La Gigogne

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr ou
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Jeudi
2
novembre
14h30

À L'AFFICHE ! - « LES AS DE LA JUNGLE - OPÉRATION TOUR DU MONDE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Jeudi
2
novembre
20h

À L'AFFICHE ! - « MISSION IMPOSSIBLE - DEAD RECKONING »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Vendredi
10
novembre
20h30

SPECTACLE DE BAPTISTE LECAPLAIN « VOIR LES GENS »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 15 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr ou
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Mardi
14
novembre
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « ATTENTION AU DÉPART »

Auditorium de la mairie
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h
Sans réservation



Vendredi
17
novembre
20h

CONCERT JEUNE PUBLIC « FESTIVAL LES PLOUPIOUS »

Centre culturel Napoléon III
Tarif unique : 2 euros
Billetterie en ligne sur www.mourmelonlegrand.fr ou
guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)





**Baptiste
Lecaplain**



VENDREDI 10 NOVEMBRE

A 20H30

Centre culturel Napoléon III - MOURMELON-LE-GRAND

Renseignements et billetterie :
www.mourmelonlegrand.fr

Spectacle écrit par **Baptiste Lecaplain** et **Florent Bernard**
Mise en scène **Aslem Smida**